



**ALGÉRIE TELECOM - SPA**  
**DIRECTION OPÉRATIONNELLE DE GHARDAÏA**  
**N.I.F :000216299033049**

**AVIS DE CONSULTATION**  
**N° de l'opération : DO/SDFS/DAL/SACH/11/2021**

La Direction Opérationnelle de Ghardaïa lance un Avis de consultation en vue de la réalisation des :

**- Travaux d'aménagement au niveau CMP 01 et CMP 02 Ghardaïa**

A cet effet l'ensemble des entreprises intéressées par la présente consultation sont invitées à retirer et déposer le cahier des charges auprès du département achats et logistique DO Ghardaïa, contre un paiement de mille Dinars (**1 000.00**), versé au BNA de Ghardaïa sur le Compte BNA N° : 0300000403 Clé 49 BNA Ghardaïa

Les documents qui constituent le dossier de l'offre doivent être rédigés en langue arabe et/ou en langue française.

Le soumissionnaire devra fournir obligatoirement les pièces suivantes :

- 1. Le Dossier administratif**
- 2. L'Offre technique**
- 3. L'Offre financière**

Le dossier administratif et les deux offres technique et financière doivent être insérés dans trois (3) enveloppes distinctes, portant les mentions «Dossier administratif» «Offre Technique» et «Offre Financière».

Ces trois (3) enveloppes doivent être insérées dans une enveloppe extérieure fermée et strictement anonyme, ne comportant que la mention suivante :

**DIRECTION OPÉRATIONNELLE DE GHARDAÏA**  
**AVIS DE CONSULTATION**  
**N° : DO47/SDFS/DAL/SACH/ 11 /2021**  
**Travaux d'aménagement au niveau CMP 01 et CMP 02 Ghardaïa**  
**« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres COPEO »**

La date limite du dépôt des offres est fixée à **dix (10) jours** de 08h00 à 12h00, à partir de la 1<sup>ère</sup> parution du présent avis de consultation dans le site web Algérie Télécom.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis au niveau du siège de la Direction Opérationnelle de Ghardaïa le même jour à **12h00** au siège de la DO Ghardaïa.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu en **séance publique**, le jour de dépôt des offres à 14h00.

**LE DIRECTEUR**